

Nancy. 14 rue de Metz. ce 26 Mars 1902

Mon cher ami,

C'est tout juste si j'arrive
à être prêt pour l'extrême limite
qui m'a été fixée Rousseau. j'ai
fait sacrifice tout souci de forme
vers la fin de mon travail et bûche
absolument mes conclusions. Enfin, j'
vois un peu mieux de main ce petit
indigeste, et si je ne recule pas d'un
je l'exécute tel quel à l'éditeur
sans en pas parler à ma parole.
Rousseau verra ce qu'il en peut faire
C'est malheureusement beaucoup trop long.
Je trouve un peu excessive la
proposition d'une séparation de la
partielle que me communique comme régime
du 24 Mars la commission comme régime
de tout commun cela me paraît
déjà d'ailleurs pas juste et si l'on
les explications de la lettre de M. Habert
peuvent dans le 1^{er} de Bulletin m'être
ou à tout au moins commentées.

que vis qu'les propositions de Russie
constituent la naissance de ce qui ne
peut accepter les modalités qu'on ne
rapare pas tout notre système de
rapports juridiques entre eux (si qu'
devrait être fait. etc. la loi. pro à Paris)
Mais, si j'accepte en principe les
propositions de Russie si leur approche
d'être incomplètes, à savoir elle ne peuvent
pas pour l'alléger un grand difficulté
de mise en œuvre qu'elle soulèvent.
Elle ne se sont pas seulement à cause de
l'incapacité de la femme dont je
fais par ma part, bon marché. Mais
admettez l'existence de l'incapacité
supprime. En ce point il que la femme
qui sont une de la famille nouvelle
justifié qu'elle n'en use qu'à l'égard
de ses gains et salaires. Et c'est en
justifié si l'on veut laisser à la femme
libre disposition. Primum que tout ce
qui elle implique provient de l'économie
légitimes ne paraît à défaut d'un
bonheur de l'effort excessif. Si on l'admet
les mariés devant dire mais mettre
tout sous chef et le gain de leur
femme comme on se gêne les valeurs.
C'est d'ailleurs, ne l'admet pas et

visage de la femme de parcoure
d'origine tout ce qui se dit ont long
ou le motif de preuve d'État de
largi qui en la pose si on est pas
comme la femme pouvait être prouvée
On ne dit que le fonctionnement de
"Blanc" - Suisse. Et Suisse, etc.
à moi qui est le projet. Et l'Allemagne
l'application de cette récente fois qu'on
en part. Et on, des nos et nous
aucune documentation, mais et ce qui
sur le fonctionnement du système de
l'échange jusqu'à meilleur ans)
je suis qu'on ne la habitude française
de prouver en affaires avec nos
exigences de prouver sans sortie de
droit comme, le système de Russie ne
peut fonctionner que moyennant un
complément qui ne l'économise, et
introduit la paperasserie bureaucratique
dans l'affaire quel pourrait être à
système. J'ai essayé de l'expliquer les
généralité et les insuffisamment)
on ne ignore de la pratique administrative
Il ne semble entendre que soit la pratique
de cause d'explication est celle des
nombreux pupillaires en dit-on peut former
quelques jalons. Le bon est le gain
la simplicité du système est je pense inévitable.

j'ajoute que suivant moi la réforme la
 plus urgente consistant plutôt à
 étendre la souveraineté populaire sur
 l'ensemble de la nation par une sorte de libéralisme
 étalée sur large échelle d'activité
 propre et indépendante de la
 forme d'après la nation des
 actes plutôt que d'après l'opinion
 des lieux, suivent moi la
 réforme la plus immédiate et que
 je crois, sans l'appait beaucoup l'autorité
 dont elle ne supprimerait pas
 complètement l'utilité.
 Voilà à peu près mes conclusions.
 Elles ne sont pas dictées par
 l'esprit de l'intérêt, mais la loi me
 peut être trop primitive avec l'esprit juste.
 Je me semble par contre que notre
 rôle doit être restreint de faire sentir la
 nécessité populaire juridique de
 former sans nous l'usage à elle
 accomplir au content de la royauté.
 Mais ces rois aussi qui tant
 est ne peut être issu d'un acte
 Et ma tâche est tout à fait si long,
 je ne suis pas le moyen d'arriver
 dès son début des conclusions avec complaisance
 d'ailleurs, mon attitude est nulle et la
 question.
 Adieu il faut que j'aille me mettre
 à son et sera probablement d'arriver.
 mes lettres pour me rassurer et aussi
 l'empire sur cette page ne marque et je
 n'ai conclués pas. Sans mes souvenirs

L'opinion est d'ailleurs un acte libre si on le fait

7
26 mars 1902



Monsieur R. Saleilles,
Professeur à la Faculté de droit de Paris,
chez M. Saleilles-Lorget,
Boulevard Bretonnière.

Cote - d'Or.

Beaune

1810

BEAUMONT
2-3
JULY 1868

30M

